

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1913-1914)
Heft: 5

Artikel: Assemblée générale du 5 mars 1914, salle de la Taconnerie
Autor: Willy, Em.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hommage à la mémoire du fondateur de la Croix-Rouge. A l'heure où l'Europe entière pleure sur l'écroulement de plusieurs de ses illusions, la lecture de ces trente pages est singulièrement réconfortante. Prix : 1 fr.

c) **Le jeune commerçant suisse à l'étranger.** Très beau rapport présenté par M. A. Junod à l'Association suisse pour l'enseignement commercial. Il est écrit en un style clair et concis, d'une lecture facile, et met en relief tous les avantages que pourrait retirer le commerce suisse d'une préparation sérieuse des jeunes commerçants qui s'expatrient temporairement ou d'une façon définitive. Prix : 0 fr. 60.

**Assemblée générale du 5 mars 1914,
salle de la Taconnerie.**

Présidence de M. Edmond Martin, président.

Séance ouverte à 2 1/2 h.

Le laboratoire-école de Paris.

La communication si intéressante de M^{lle} Giroud provoque une discussion animée au début de laquelle M. le professeur *Ed. Claparède* donne quelques détails sur *L'utilité d'un laboratoire de psychologie scolaire*. L'idée de créer un laboratoire de ce genre, dit-il en substance, a pris naissance dans les milieux pédagogiques eux-mêmes : c'est ainsi qu'à Leipzig, le corps enseignant a fourni une grande partie des fonds nécessaires à l'installation de plusieurs salles aménagées pour les expériences à faire, ainsi que pour la conservation des documents.

Quelle est, peut-on se demander, l'utilité d'un tel laboratoire ? La réponse est bien simple : il faut faire pour la science de l'enfant ce qu'on a fait pour les autres sciences, pour la médecine entre autres ; il faut lui donner une base expérimentale, pour la sortir des méthodes empiriques. En collectionnant les travaux d'élèves pendant plusieurs années, qu'il s'agisse d'orthographe ou de travaux manuels, on possédera des points solides de comparaison et d'études. Les résultats obtenus par les différentes mé-

thodes employées fourniront des arguments pour ou contre ces méthodes.

Ces laboratoires existent déjà dans bien des pays; il serait à souhaiter d'en voir fonctionner quelques-uns à Genève, d'autant plus que l'installation n'en est ni coûteuse, ni difficile. Une salle munie d'armoires pour les documents et de quelques instruments indispensables permettrait à l'expérimentateur de procéder à l'examen des enfants de l'école. Ces derniers ne se présenteraient d'ailleurs qu'une ou deux fois l'an afin de ne pas déranger les leçons.

En terminant cet exposé, M. le professeur Claparède émet le vœu que la Société pédagogique fasse auprès du Département les démarches nécessaires pour obtenir l'installation d'un de ces laboratoires.

M. le *Président* déclare que, sans nul doute, la Société pédagogique se montrera favorable à la proposition de M. Claparède et s'efforcera, dans la mesure de ses moyens, de coopérer à sa réalisation.

M^{lle} *Métral* et M. *Duvillard* aimeraient voir le corps enseignant consulté à ce sujet dans l'une de ses assemblées plénières.

M. *Nally* ayant objecté que la surcharge actuelle des programmes ne saurait permettre à l'instituteur de trouver le temps nécessaire à des expériences de laboratoire. M. *Charvoz* répond que, selon lui, cette question ne doit pas entrer en discussion car elle ne constitue pas un obstacle sérieux à ces recherches.

M. le *Président* adresse les remerciements de l'Assemblée à M^{lle} Giroud et à M. Claparède pour leurs communications. Les propositions qui nous sont faites rencontreront, sans doute, un accueil sympathique auprès du corps enseignant et tout porte à croire que le Département de l'Instruction publique sera heureux de tenter une expérience, peu coûteuse en somme, qui a si bien réussi dans d'autres villes justement renommées en matière d'éducation.

Séance levée à 6 heures.

La bulletinière : ÉM. WILLY.
